

faul opposer l'union ouverte et déclaré de toute les forces catholiques. Pour opérer le triomphe du bien, il est nécessaire que tous les dévouement s'associent. C'est pourquoi l'Eglise encourage fortement l'œuvre des cercles catholiques et appelle tous ses enfants à s'enrôler sous leur bannière. Qui dit chrétien et catholique, dit enfant de l'Eglise et soldat du Christ. Or, le Christ a fait entendre au monde et a confié à l'enseignement de l'Eglise une doctrine qu'il veut faire régner sur le monde. Donc, celui dont le baptême a imprimé sur le front le signe du Christ non seulement doit observer cette doctrine, mais encore il a le devoir de combattre pour la faire observer et respecter. Ce devoir a été sérieusement compris par les catholiques de France, d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, du Brésil, etc, etc, et aussi par une centaine de catholiques de la cité de Québec qui déjà sont en relation intime avec la plupart des cercles catholiques étrangers. Mes chers amis, permettez-moi de vous dire quelques mots du Cercle Catholique de Québec, avant de clore ma lettre.

Fonlé à peine depuis trois ans, le Cercle Catholique de Québec a dans ce court espace de temps, fait des progrès fort considérable d'ns au patronage de Mgr. l'Archevêque de Québec et à l'inépuisable énergie de Mr. le chevalier Vincelette, homme absolument étranger à toutes les passions politiques, d'un désintéressement sans pareil, et chrétien comme on l'était dans les catacombes.

Depuis longtemps déjà monsieur le Chevalier Vincelette s'imposait, par la noblesse et la générosité de sa conduite, à l'attention générale des Catholiques du Canada. Toutes les bonnes œuvres lui étaient communes; lui étaient familières; et l'on vit, que l'homme qui s'occupait de ramasser les vieux papiers, pour en faire le commerce et en envoyer annuellement le produit monétaire au saint Père, chargrait volontiers sur ses épaules le poids d'une nouvelle croisade catholique. Il fut appelé et consentit à en diriger le mouvement, position qu'il occupe encore avec le titre de président du Cercle Catholique.

Le Cercle Catholique doit aussi une large part de ses rapides progrès à la protection des autorités religieuses. Quelques adresses envoyées au Saint Père en différentes circonstances lui ont valu des réponses remplies d'encouragements et de bénédictions venues de Rome.

Vous savez aussi, mes chers amis, que le délégué apostolique, le très-regretté Mgr. Conroy, accompagné de sa grandeur Mgr. l'Archevêque et de tous les évêques de la Province de Québec, a voulu visiter les membres du Cercle Catholique, réunis dans leur salle publique pour lui rendre leurs respectueux hommages, et leur a adressé des paroles tout-à-fait bienveillantes. Ce souvenir me fournit l'occasion de vous dire ici que le Cercle Catholique de Québec, dans sa séance du 7 (sept) août courant, a résolu de faire célébrer dans l'église de St Roch un service funèbre à la mémoire de Mgr. Conroy. Les membres du Cercle Catholique doivent aussi beaucoup de reconnaissance à tous les évêques Canadiens, et en particulier à Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque qui a hautement approuvé leur grandiose projet de construction, projet dont je vous parlerai plus tard lorsque l'exécution en sera commencée.

Bref, le Cercle Catholique qui, à son début, comptait une dizaine de membres actifs, en compte aujourd'hui une centaine au moins. En outre plus de vingt membres honoraires et correspondants répandent l'influence du Cercle dans les villes de la Province et à l'étranger.

Lorsque toutes les sociétés Scientifiques et littéraires chôment, le Cercle Catholique poursuit activement son travail. Depuis que les vacances sont commencées, la salle de ses séances est ou-

verte chaque mercredi soir à tout le public indistinctement. Mr. Chrysostème Langelier y a fait une conférence sur le Nord-Ouest. La semaine suivante, votre serviteur, y a lu un travail intitulé *L'Eglise et l'Etat*. Huit jours plus tard, Mr. le chevalier Vincelette y traitait le sujet du libéralisme catholique. Le soir du sept août, le révérend Père Malo, missionnaire montréalais, venu des montagnes Rocheuses, nous parlait des missions et des sauvages de ces montagnes. C'est là une matière intarissable qui formera aussi le sujet d'une conférence que le révérend Père St. Onge donnera le quatorze du mois d'août courant. Vous pouvez juger, mes chers amis, du cadre d'étude dévolues aux membres du Cercle. Ce cadre embrasse la théologie, la médecine, la philosophie, l'histoire, les mathématiques, toutes les sciences exactes et naturelles l'économie politique et sociale, la géographie, les progrès de la propagation de la Foi, toutes les études qui peuvent être utiles à un développement de la colonisation du Canada, etc, etc, etc. Déjà, plusieurs médecins sont à l'œuvre et composent une classe ou conférence destinée à s'agréger au Cercle Catholique.

Troize avocats et trois notaires, tous de Québec, membres du Cercle Catholique, ont été appelés à former une conférence de Droit; ce projet sera probablement mis à exécution plus tard. Ce qui paraît assez certain, c'est qu'une conférence d'histoire naturelle sera bientôt formé sous la direction de Mr. l'abbé Provancher, rédacteur-en-chef du *Naturaliste Canadien*, et que plusieurs autres branches d'études auront, avant peu, leurs classe ou conférence.

Mais terminons ici un entretien déjà trop long; en nous disant au revoir!

Philippe Masson.

CANADA

Réponses aux questions du numéro 8.

- I L'Acte de Québec fut passé en 1774.
- II Cet Acte de Québec fut passé dans le but d'attacher les Canadiens à la couronne d'Angleterre.
- III En 1775 les habitants de la Nouvelle-Angleterre, en guerre ouverte contre la mère-patrie, demandèrent aux Canadiens de s'unir à eux, et sur le refus de ceux-ci, ils voulurent employer la force ouverte pour s'emparer du Canada.
- IV La ville de Québec fut donc assiégée par les Américains en 1775.
- V Dans la nuit du 31 Décembre de la même année (ce n'est que par une erreur typographique que la date du 13 Décembre a été substituée à celle du 31 dans la 2e page de notre quatrième numéro) les Américains furent complètement battus sous les murs de la ville. Ils restèrent encore près de Québec; mais au printemps l'arrivée d'une flotte d'Angleterre acheva de les décourager et ils se retirèrent à la hâte.
- VI L'année 1791 est remarquable par la passation de l'Acte Constitutionnel.
- VII Par cet Acte notre pays fut séparé en deux provinces: le Haut-Canada et le Bas-Canada. Chaque province dut avoir sa Chambre Elective, composée des représentants du peuple.
- VIII Cet Acte, ou Acte de 1791, inaugura en Canada le gouvernement représentatif ou Constitutionnel.
- IX En 1812 la guerre se déclara entre les Américains et les Anglais, laquelle dura trois ans.
- X Le Canada fut le théâtre de cette guerre.
- XI Détroit, Queenston, CHATEAUGUAY, Lundy's Lane, etc.

XII A la bataille de CHATEAUGUAY les Combattants canadiens étaient au nombre de 300 sous les ordres du Colonel de Salaberry.

XIII La bataille la plus célèbre de cette guerre est sans contredit la bataille de CHATEAUGUAY.

Questions

- I. Qu'arriva-t-il en 1837 et en 1838.
- II Quelles sont les principales localités ou les patriotes furent victorieux.
- III Où furent-ils défaits?
- IV Quel fut le sort de leurs chefs.

Les réponses seront trouvés dans la 2e page du No 5.

N. B. Quelques uns de nos lecteurs nous ont demandé s'il ne leur serait pas loisible de nous faire parvenir aux-mêmes les réponses sur l'histoire du Canada. Nous acceptons cet arrangement avec plaisir. Mais il faudra les adresser, ces réponses, dès les premiers jours, à l'Editeur du *Jeune Age*.

F. X. B.

ANNONCES.

COURS PRÉPARATOIRES.

Les jeunes gens qui ont déjà reçu une bonne et solide instruction, et qui entreprendraient encore un cours d'études classiques ou collégiales s'ils ne se sentaient pas déjà trop âgés, seront heureux d'apprendre que les COURS PRÉPARATOIRES les mettront en état d'entrer en Troisième ou en Belles-Lettres, et cela dans le court espace de dix mois. Les Cours Préparatoires leur épargneront donc ainsi au moins quatre années d'études.

Les COURS PRÉPARATOIRES embrasseront l'enseignement de toutes la Grammaire Latine, de toute la Grammaire Grecque, de toute l'histoire ancienne, grecque et romaine, de toute la géographie, et un cours très-précis préparatoire à l'étude de la littérature. Le professeur garantit que les élèves ayant terminé leurs cours préparatoires seront capables de traduire intelligemment n'importe quel passage d'Homère et de Démétrius, de Cicéron et de Virgile.

CONDITIONS:

Pour l'année, payable d'avance: \$ 70. 00
Par cinq mois, payable d'avance: 40. 00
Par mois, payable d'avance: 10. 00

Les contributions aux Cours Préparatoires seront rigoureusement payables d'avance par mois, par cinq mois, ou par année.

Les jeunes gens qui désirent embrasser l'étude de la médecine ou entreprendre une cléricature d'avocat, en outre de toutes les matières citées ci-dessus, apprendront encore l'histoire universelle et en particulier l'histoire du Canada, la philosophie, l'arithmétique raisonnée, l'algèbre, la géométrie, la physique, et la chimie. La langue anglaise fera aussi partie de ce Cours Préparatoire. Des professeurs savants et d'expérience dirigeront l'enseignement de ces branches diverses. Comme l'élève se préparera ainsi en dix mois à subir devant le Barreau ou le Bureau des examinateurs pour l'étude de la médecine, des examens auxquels autrement il ne pourrait se préparer qu'en passant huit ou neuf ans dans un collège, voici quelles seront les

CONDITIONS:

Par mois — QUINZE PIASTRES \$ 15 00

Rigoureusement payable d'avance. — Les jeunes gens instruits qui sauraient déjà plusieurs des matières enseignées pourraient n'avoir besoin de suivre les Cours Préparatoires que pendant trois, quatre, cinq ou six mois.

Les Cours Préparatoires seront tenus à Québec.

Pour plus amples informations, s'adresser à Mr. Philippe Masson, avocat NO. 55, rue Richardson St Roch. Québec.